

## Appel à participation des établissements de santé Action semaine sécurité des patients

---

Semaine de la sécurité du 18 au 22 novembre 2019 !

Pour **accompagner les professionnels des établissements de santé** dans la démarche de signalement, le CEPBRAAL organise au niveau régional une action ciblée sur le **signalement des événements indésirables associés aux soins (EIAS) pendant la semaine de la sécurité des patients qui aura lieu du 18 au 22 novembre 2019**.

⇒ **La semaine du signalement des événements indésirables associés aux soins (EIAS) survenus au sein de votre établissement !**

L'objectif de cette action est de vous aider à dynamiser votre démarche de signalement des événements indésirables et d'encourager vos professionnels à les identifier afin d'améliorer l'exhaustivité des signalements et de renforcer la sécurité sanitaire des patients.

La semaine sécurité des patients est une opération annuelle de sensibilisation auprès des professionnels de santé et des usagers faisant partie intégrante du programme national pour la sécurité des patients (PNSP). Elle a pour objectif de promouvoir le dialogue entre les professionnels de santé et les usagers sur des thématiques liées à la sécurité des soins.

### Le signalement des événements indésirables associés aux soins (EIAS)

« Un **événement indésirable associé aux soins (EIAS)** est un événement inattendu qui perturbe ou retarde le processus de soin, ou impacte directement le patient dans sa santé. Cet événement est consécutif aux actes de prévention, de diagnostic ou de traitement. Il s'écarte des résultats escomptés ou des attentes du soin et n'est pas lié à l'évolution naturelle de la maladie » (HAS 2015)

Pour éviter que les dysfonctionnements ne se reproduisent, il est nécessaire de **déclarer les événements indésirables** afin de les **analyser et mettre en place des actions préventives**. Il est donc essentiel que les professionnels développent, dans le cadre de la relation d'équipe et en association avec le patient, leur **capacité à gérer les risques**.